

## MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2019

Les actionnaires d'Artprice.com sont invités à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 30 septembre 2019, à 17 heures (accueil des actionnaires à partir de 16h15), au Domaine de la Source 69270 à St Romain au Mont d'Or.

L'avis de réunion valant avis de convocation, incluant l'intégralité du texte des résolutions et les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été publié le 19 août 2019 au BALO. Il est consultable sur le site du BALO à l'adresse suivante :

https://www.journal-officiel.gouv.fr/publications/balo/pdf/2019/0819/201908191904170.pdf

L'avis de convocation va être publié le 10 septembre 2019 dans le journal d'annonces légales Le Progrès.

L'exposé des motifs et projet de texte des résolutions à l'Assemblée Générale Extraordinaire est disponible sur le site d'Artprice à l'adresse suivante :

http://serveur.serveur.com/Press\_Release/2019\_pdf/motifs-projets-ag-ext-09.19.pdf

Les documents prévus, notamment, par les articles L 225-115 et R225-83 du code de commerce sont tenus à votre disposition dans les délais légaux auprès de :

## ➤ ARTPRICE.COM

- par courrier au siège social : Domaine de la Source 69270 St Romain au Mont d'Or,

- par email : ag@artprice.com

ou

➤ CIC c/o CM-CIC Titres, 6 avenue de Provence - 75441 Paris Cedex 9, par courrier.

Le formulaire de vote est disponible sur le site d'Artprice.com à l'adresse suivante :

http://serveur.serveur.com/Press\_Release/2019\_communication\_financiere.html

Le rapport du Conseil d'Administration est disponible sur le site d'Artprice.com à l'adresse suivante :

http://serveur.serveur.com/Press\_Release/2019\_communication\_financiere.html

Nous vous informons que le nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital d'Artprice à la date de la publication de l'avis de réunion étaient les suivants :

Nombre total d'actions	Nombre total de droits	Nombre total de droits de
composant le capital social	de vote théoriques*	vote réels*
6 651 515	8 753 095	8 753 095

<sup>(\*)</sup> Toutes les actions de la société disposent des mêmes droits de vote à l'exception des actions auto-détenues qui perdent leur droit de vote et des actions détenues sous la forme nominative depuis plus de 2 ans qui bénéficient de droits de vote double.